

# MISE EN ACCESSIBILITÉ DES VOIRIES



**Commune de SAINT PIERRE DE CHANDIEU 69780**

# SOMMAIRE

- Rappel sur les objectifs
- Démarche mise en œuvre
- Étapes parcourues
- Résultats

# Rappel sur les objectifs

- Répondre à la réglementation en vigueur, loi du 11 Février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

Définir le périmètre pertinent permettant la réalisation de travaux en adéquation avec les possibilités économiques de la commune et technique de faisabilité.

# Attentes de la commune

- Faire un point sur la situation en matière d'accessibilité aux personnes handicapées des voiries et espaces publics
- Élaborer le plan de mise en accessibilité des voiries répondant à l'obligation réglementaire
- Prendre les décisions d'évolution des voiries vis à vis de la mise en accessibilité
- Disposer d'une cartographie de son parc de voiries accessibles
- Sécuriser certaines portions de voies (chemin du NAN, etc....).

*Définition des zones pertinentes*

*Diagnostic*

*Propositions*

*Concertation*

*Élaboration finale*

- Etape 1 :

Détermination du périmètre pertinent en concertation avec M.CLERGEOT, adjoint au maire, lors de notre réunion du 23/02/2010

- Etape 2 :

Réalisation du diagnostic voirie en présence de M.CLERGEOT, le 16/03/2010.

- Etape 3 :

Restitution et explication du rapport de diagnostic voirie ainsi que précision des échéances de travaux, réunion du 04/05/2010 avec M.CLERGEOT.

# SAINT PIERRE RD 149, accessibilité voirie



L'accessibilité actuelle de la commune est très partielle

# SAINT PIERRE OUEST, accessibilité voirie



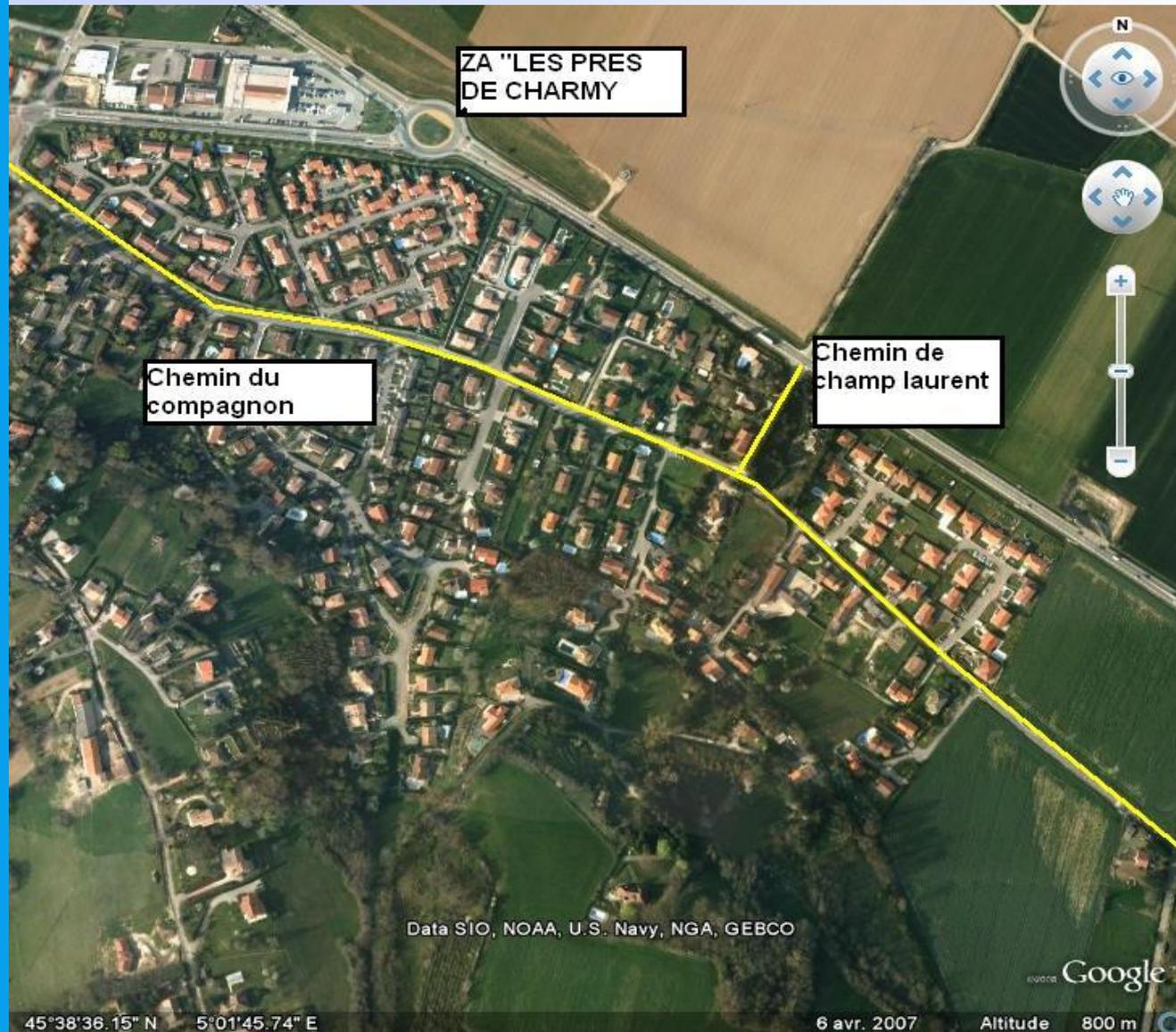
# SAINT PIERRE EST, accessibilité voirie



# SAINT PIERRE ZONE MADONE/LES FLACHES, accessibilité voierie



# ZONE MOLLET/COMPAGNON; accessibilité voierie



# Les résultats



# 1 – État de l'accessibilité

## Tableaux décrivant les indicateurs d'accessibilité

✓ Par voirie

✓ Par urgence

VOIRIE	PRIORITE/URGENCE
SAINT PIERRE CENTRE	Zone à réaliser en priorité concentrant la presque totalité des bâtiments publics.
RD 149	Artère à réaliser en priorité et de concert avec la zone SAINT PIERRE OUEST.
SAINT PIERRE MADONE LES FLACHES	Zone à presque totalité pavillonnaire à réaliser suivant le PMA
SAINT PIERRE MOLLET COMPAGNON	Idem SAINT PIERRE EST

## 2 – Actions à entreprendre et délai

### Tableaux des délais de réalisation

Par année et coût (euros)

année	2011- 2012	2013- 2014	2015- 2016	2017- 2018	2019- 2020
Coût					

## 3 – Situation recherchée

Objectifs pouvant être atteints :



- Mise en accessibilité par une chaîne de déplacement allant du stade à RAJAT (complémentarité avec des projets en cours) soit la traversée totale de saint pierre de chandieu bas.
- Sécurisation par l'intermédiaire de ces travaux d'importantes portions de voies ou aucun cheminement ne sont à ce jour existant.

## 4 – Étapes successives

### Conception/réalisation

	Années 2010-2012	2012	2013	2014
Réalisation	Phase étude-concertation	Phase conception/réalisation 1 <sup>ère</sup> tranche	Réalisation 2 <sup>ème</sup> tranche	Réalisation totale du cheminement

# Actions à mettre en oeuvre

- Demandes de Dérogations
  - Préfecture
  - Commission d'accessibilité
- Travaux et Urbanisme
  - Budgets annuels
  - Transports
- Information sur le plan
  - Communication population communale
  - Associations, fédérations, ABF
- Suivi du plan
  - Comité de suivi

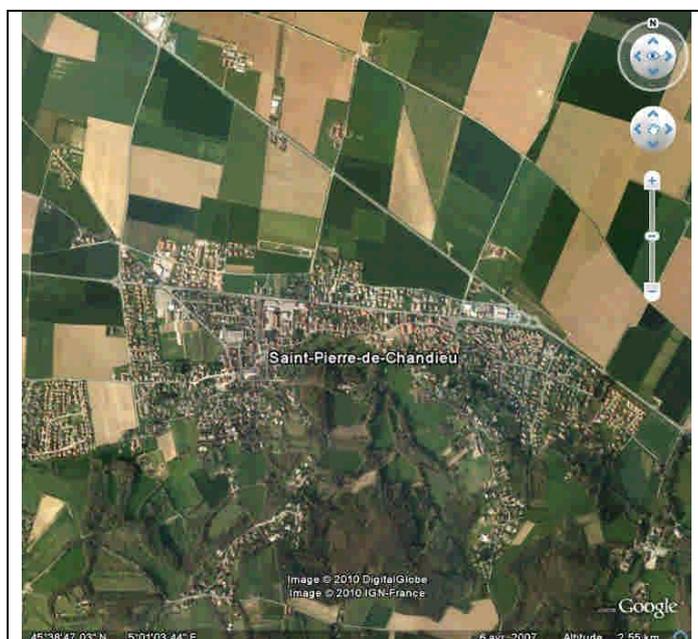
# Textes réglementaires

- Loi du 11 février 2005
  - Article 45 mise en accessibilité
- Décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006
  - accessibilité de la voirie et des espaces publics
- Décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006
  - prescriptions techniques  
pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- Arrêté du 15 janvier 2007
  - prescriptions techniques  
pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics



# Rapport de diagnostic voiries

## Accessibilité aux personnes handicapées



*Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso*

Commune	SAINT PIERRE DE CHANDIEU	N° de l'affaire : BAZ3096
		Référence du rapport : 301D0/10/3033
Demandeur	Mairie DE SAINT PIERRE DE CHANDIEU	Date de la visite : 16/03/2010
Auteur du rapport	Nom : CHOLLET LAURENT	Signature : Date du rapport : 09/04/2010

## SOMMAIRE

<b>Synthèse</b> .....	<b>3</b>
<b>A - Etat actuel de l'accessibilité des zones diagnostiquées</b> .....	<b>3</b>
<b>B – Synthèse budgétaire – pistes d'action</b> .....	<b>3</b>
<b>C – Bilan</b> .....	<b>4</b>
<b>D – Présentation graphique de l'accessibilité des voiries de la commune</b> .....	<b>5</b>
<b>1 - Objet de la prestation</b> .....	<b>10</b>
<b>2 - Déroulement de l'intervention</b> .....	<b>10</b>
<b>3 - Caractéristiques de la commune</b> .....	<b>11</b>
<b>4 - Accessibilité des zones</b> .....	<b>12</b>
<b>5 - Résultats détaillés des investigations</b> .....	<b>17</b>
<b>5.1 RD 149</b> .....	<b>17</b>
<b>5.2 SAINT PIERRE CENTRE</b> .....	<b>19</b>
<b>5.3 Zone LA MADONE/LES FLACHES</b> .....	<b>29</b>
<b>5.4 Zone MADONE-LES FLACHES</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>5.5 Zone MOLLET/COMPAGNON</b> .....	<b>33</b>
<b>5.6 Zone MOLLET-PRENAY-COMPAGNON</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>ANNEXE : signalétique et feux tricolores</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexe 1 : signalétique</b> .....	<b>35</b>
<b>Annexe 2 : feux de circulation permanents</b> .....	<b>37</b>

\*

\* \*

## Synthèse

Dans le cadre de l'élaboration du plan de mise en accessibilité des voiries de la commune, un diagnostic de l'accessibilité des voiries aux personnes handicapées a été réalisé.

Il a porté sur le périmètre de voies sélectionnées en concertation avec les représentants de la commune, à savoir :

- RD 149: RD 149.
- SAINT PIERRE CENTRE: Chemin de LA CHAPELLE SAINT THOMAS (de rue des ACACIAS à rue E.VERNAY)., Chemin DU NAN, Lotissement l'OASIS, Rue AMEEDÉ RONIN, Rue DE PICOUDON, Rue DES ACACIAS, Rue des ROSES, Rue du Cloître, Rue EMILE VERNAY, Rue FRINDEAU
- Zone LA MADONE/LES FLACHES: Chemin de LA BOUVIERE, Chemin de la MADONE (totalité)., Chemin de SATOLAS5 (de Croix à RD 318)., Rue du stade
- Zone MOLLET/COMPAGNON

Les tableaux suivants en présentent une synthèse classée selon les critères ci après :

- Niveau d'accessibilité actuel de la commune
- Synthèse budgétaire par priorité
- Nombre de rues contenant des obstacles susceptibles de faire l'objet d'une dérogation, non comptabilisés dans la synthèse budgétaire

### A - Etat actuel de l'accessibilité des zones diagnostiquées

Quartier ou zone	Nombre de rues	Linéaire des rues			
RD 149	1	1800	0	1	0
SAINT PIERRE CENTRE	10	3728	0	10	0
Zone LA MADONE/LES FLACHES	4	3223	0	4	0
Zone MOLLET/COMPAGNON	2	520	0	2	0
Total			0	17	0



Circulation possible quelle que soit la forme de handicap



Circulation possible quelle que soit la forme de handicap mais voiries non réglementaires



Circulation impossible (point bloquant pour au moins 1 type de handicap)

### B – Synthèse budgétaire – pistes d'action

#### P1: Travaux à programmer à court terme

Zone concernée	Nombre de rues concernées	Nombre de traitements à prévoir	Coût (k€)
Total			0

#### P2: Travaux à programmer à moyen terme

Zone concernée	Nombre de rues concernées	Nombre de traitements à prévoir	Coût (k€)
----------------	---------------------------	---------------------------------	-----------

**P3: Travaux à programmer à long terme**

Zone concernée	Nombre de rues concernées	Nombre de traitements à prévoir	Coût (k€)
RD 149	1	3	1392
Total			1392

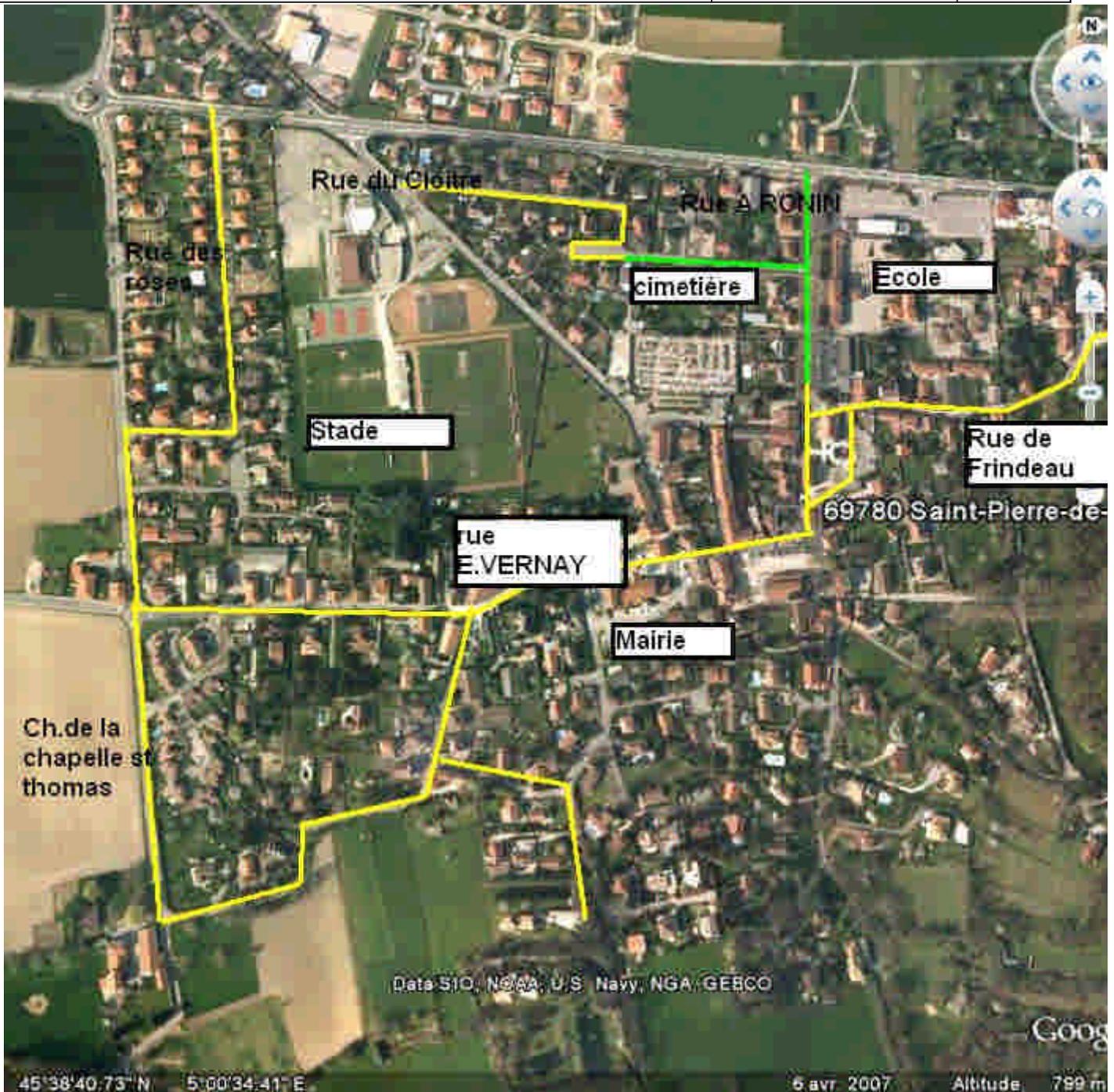
**C – Bilan**

Points forts	Points faibles
Un important linéaire de trottoirs à déjà été réalisé.	Commune très étendue avec un relief très accidenté dès que l'on sort de l'axe de la RD 149.

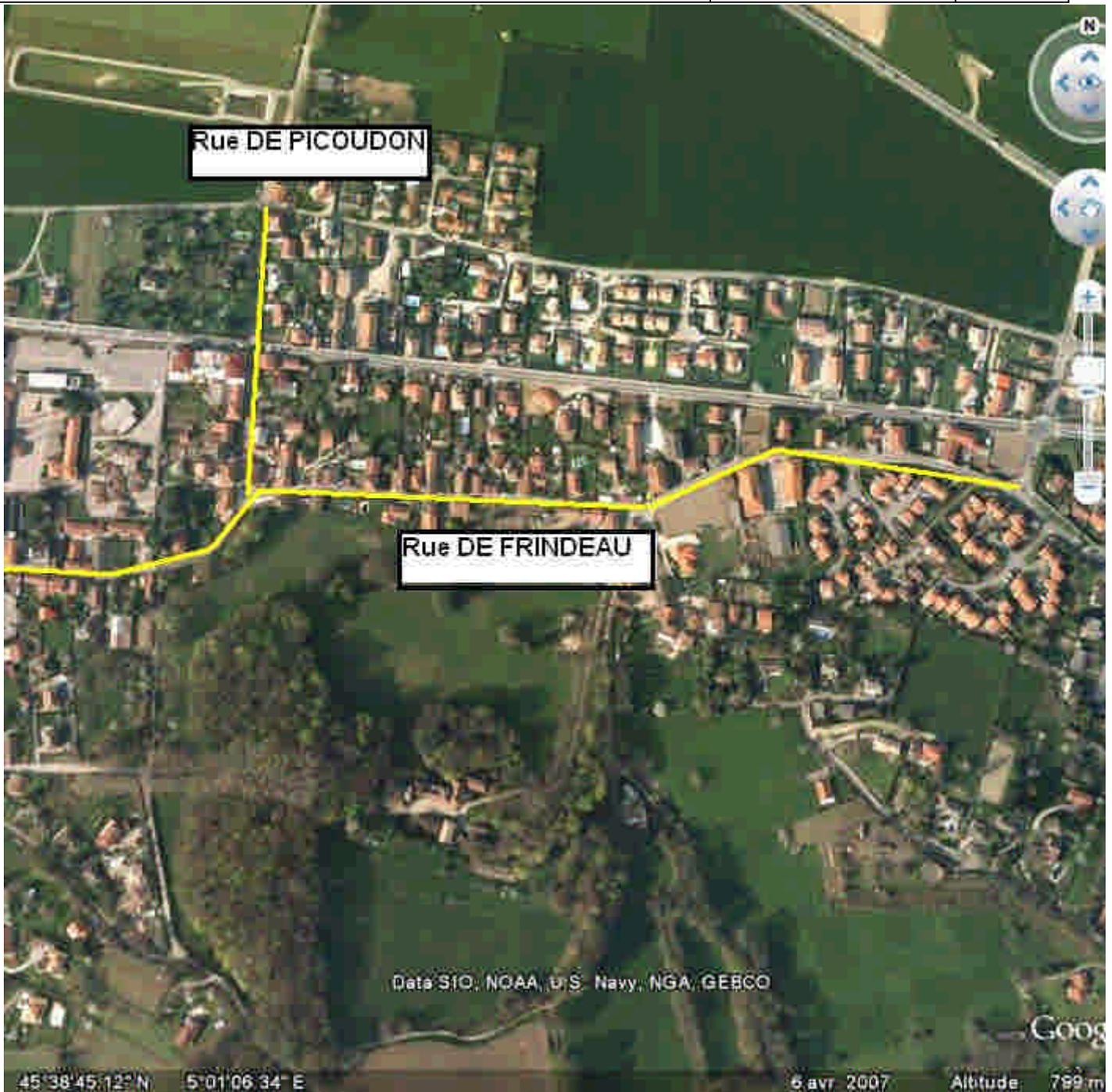
**D – Présentation graphique de l'accessibilité des voiries de la commune**



**SAINT PIERRE ZONE RD 149**



SAINT PIERRE CENTRE EST



SAINT PIERRE CENTRE OUEST



SAINT PIERRE, LA MADONE/LES FLACHES



**SAINT PIERRE, MOLLET COMPAGNON**



Circulation possible quelle que soit la forme de handicap



Circulation possible quelle que soit la forme de handicap mais voiries non réglementaires



Circulation impossible (point bloquant pour au moins 1 de handicap)

## 1 - Objet de la prestation

La prestation confiée à SOCOTEC comporte les éléments suivants :

- Sélectionner les voiries à diagnostiquer selon les critères convenus avec le client ;
- Effectuer une visite sur site pour relever les écarts entre les conditions actuelles d'accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune aux personnes handicapées, et les obligations réglementaires en vigueur (hors signalétique et feux tricolores, qui font l'objet d'un traitement générique en annexe du présent rapport),
- Préconiser les travaux permettant à la commune de respecter ces obligations,
- Evaluation du coût hors taxes de ces travaux ;
- Classer les travaux par priorité d'action.

*Contexte réglementaire :*

*Les avis de SOCOTEC ont pour référentiel l'arrêté du 15/01/2007 définissant les dispositions minimales à mettre en œuvre sur les voiries et espaces publics de la commune pour assurer leur accessibilité aux personnes handicapées.*

**Suite à donner au rapport :**

*Les communes ou établissements publics de coopération intercommunale doivent établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics avant le 23 décembre 2009.*

*Ce plan doit préciser les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements prévus.*

*Certains travaux peuvent cependant faire l'objet d'une dérogation s'ils présentent des impossibilités techniques.*

*Ces dérogations doivent faire l'objet d'une demande au préfet sous la forme d'un dossier en trois exemplaires comprenant tous les plans et documents justifiant cette demande. En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la date de réception, l'avis demandé est réputé favorable.*

## 2 - Déroulement de l'intervention

- **Examen documentaire** : préalablement à la visite sur site, SOCOTEC effectue un examen des documents mis à sa disposition tels que définis dans le contrat (descriptifs, plan de déplacement urbain, du plan local de déplacement, du plan de zonage des emplacements réservés, ... ) ;
- **Paramétrage** : Sélection des voies à expertiser en fonction de la méthodologie définie.
- **Visite** : lors de la visite, les écarts entre l'état existant et les obligations réglementaires sont relevés, des préconisations de solutions sont proposées.
- **Rendu** : le diagnostic se concrétise par l'établissement du présent rapport

Rappel : Les avis de SOCOTEC sont formulés sur la base d'un examen visuel des ouvrages visibles et visitables : aucun démontage, sondage ou essai destructif n'a été réalisé.

### Documents examinés pour la visite

Plan communal.

## 3 - Caractéristiques de la commune

### DENOMINATION ET LOCALISATION

SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Région : Sud-Est lyonnais

Département : Rhône

Code postal : 69780

### ETENDUE

Superficie : 2 928 hectares

Nombre d'habitants : 4 401 habitants

Km voiries : 140

### ERP SITUES SUR LA COMMUNE

Nombre d'ERP : 14

Etablissements principaux : Mairie, gymnase (SVP), Ecoles.

### TRANSPORTS PUBLICS PRESENTS DANS LA COMMUNE

Oui, VFD, transports scolaires.

### AUTRES INFORMATIONS

## 4 - Accessibilité des zones

**Zone: RD 149**
**Classement: Zone 1**

 Principaux ERP:  
Ensemble scolaire

 Transports collectifs:  
Oui

### Constats

Rue ou portion de rue	Dispositions conformes ou SO	Dispositions défectueuses	Dégagements possibles	Classement			Montant travaux (k€ - hors dérogation)
							
RD 149.	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		566
Coût total voiries examinées							566

Nature des obstacles	Linéaire / nombre total	Coûts (k€)
A : Cheminements	120 ml	555
B : Traversées de voies	8 u	11
C : Escaliers	0 u	0
D : Stationnement	0 u	0
E : Arrêts transports	0 u	0
Total des voiries diagnostiquées		566

#### Légende des obstacles

A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

**Zone: SAINT PIERRE CENTRE****Classement: Zone 1**

Principaux ERP:  
Mairie, espace DESLYRES, ensemble scolaire,  
stade, église, le Cercle, salle M.Genin.

Transports collectifs:  
Oui

**Constats**

Rue ou portion de rue	Dispositions conformes ou SO	Dispositions défectueuses	Dérogations possibles	Classement			Montant travaux (k€ - hors dérogation)
							
Chemin de LA CHAPELLE SAINT THOMAS (de rue des ACACIAS à rue E.VERNAY).	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		27
Chemin DU NAN	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		31
Lotissement l'OASIS	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non		X		12
Rue AMELEE RONIN	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non	X	X		5
Rue DE PICOUDON	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non		X		18
Rue DES ACACIAS	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non		X		56,5
Rue des ROSES	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		51,5
Rue du Cloître	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non	X	X		35
Rue EMILE VERNAY	escaliers arrêts de transport	cheminements traversées stationnement	non		X		271
Rue FRINDEAU	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non		X		98
Coût total voiries examinées							605

Nature des obstacles	Linéaire / nombre total	Coûts (k€)
A : Cheminements	1587 ml	589
B : Traversées de voies	9 u	14
C : Escaliers	0 u	0

## Légende des obstacles

A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

SAINT PIERRE DE CHANDIEU		Référence : 301D0/10/3033	
D : Stationnement	1 u		2
E : Arrêts transports	0 u		0
Total des voiries diagnostiquées			605

Légende des obstacles			
A1	Cheminevements : Largeur	A4	Cheminevements : Dévers
A2	Cheminevements : Pente	A5	Cheminevements : Sol
A3	Cheminevements : Ressauts	B	Traversées de voies
		C	Escaliers
		D	Stationnements
		E	Arrêts transports

**Zone: Zone LA MADONE/LES FLACHES****Classement: Zone 1**Principaux ERP:  
Maison DAVID, bâtiments municipaux.Transports collectifs:  
Oui**Constats**

Rue ou portion de rue	Dispositions conformes ou SO	Dispositions défectueuses	Dérogations possibles	Classement			Montant travaux (k€ - hors dérogation)
							
Chemin de LA BOUVIERE	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	non		X		91
Chemin de la MADONE (totalité).	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		21,5
Chemin de SATOLAS (de Croix à RD 318).	escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements traversées	non		X		15,5
Rue du stade	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminements	oui		X	X	16
Coût total voiries examinées							144

Nature des obstacles	Linéaire / nombre total	Coûts (k€)
A : Cheminements	1390 ml	140
B : Traversées de voies	2 u	4
C : Escaliers	0 u	0
D : Stationnement	0 u	0
E : Arrêts transports	0 u	0
Total des voiries diagnostiquées		144

## Légende des obstacles

A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

**Zone: Zone MOLLET/COMPAGNON****Classement: Zone 1**Principaux ERP:  
AucunTransports collectifs:  
Oui**Constats**

Rue ou portion de rue	Dispositions conformes ou SO	Dispositions défectueuses	Dérogations possibles	Classement			Montant travaux (k€ - hors dérogation)
							
Chemin du COMPAGNON	traversées escaliers stationnement	Cheminevements arrêts de transport	non		X		63
Chemin du CHAMP LAURENT	traversées escaliers stationnement arrêts de transport	cheminevements	non		X		14
Coût total voiries examinées							77

Nature des obstacles	Linéaire / nombre total	Coûts (k€)
A : Cheminevements	400 ml	74
B : Traversées de voies	0 u	0
C : Escaliers	0 u	0
D : Stationnement	0 u	0
E : Arrêts transports	2 u	3
Total des voiries diagnostiquées		77

## Légende des obstacles

A1	Cheminevements : Largeur	A4	Cheminevements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminevements : Pente	A5	Cheminevements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminevements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

## 5 - Résultats détaillés des investigations

### 5.1 RD 149

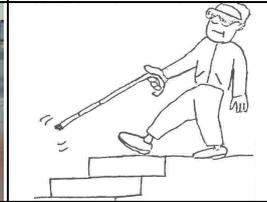
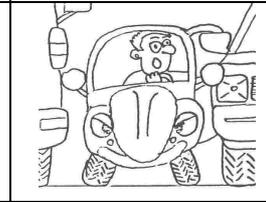
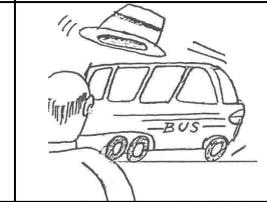
#### 5.1.1 - RD 149. / RD 149 CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
1800 ml	<p>Cheminement inférieur à 140 cm:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De rue du stade à n°83 et N°80.</li> <li>- Entre n°74 et n°80, haie prenant sur cheminement.</li> <li>- Entre n°94 et 110.</li> <li>- Vers n°105, cheminement en dévers.</li> </ul> <p>Présence de poteaux en milieu de cheminement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Après rue du Stade (3 unités).</li> <li>-Au droit N°148.</li> <li>- Au droit 116, présence d'un tampon.</li> </ul> <p>Passages protégés à compléter sur l'ensemble du linéaire (manque appel de vigilance ou bateau inférieur à 140 cm).</p> <p>Cheminement jusqu'à parcelle école trottoir à abaisser vers entrée.</p> <p>Présence de mobiliers urbains et de feux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au droit école, statues, feux et boules.</li> </ul>

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
120					8			

		
	X	

#### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
T Trottoir vers n°80.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

#### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 110 ml déplacer signalisation: 10 U Reprendre cheminement à 140 cm.	P3	555

	Déplacer poteaux et mobiliers urbains particulièrement au droit de l'école.		
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 8 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 8 U Aggrandir les bateaux à 140 cm. Créer des bateaux sur les intersections de rue. Mettre en place des bandes de vigilance au droit de chaque passage protégé.	P3	11
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			566

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2 SAINT PIERRE CENTRE

### 5.2.1 - Chemin de LA CHAPELLE SAINT THOMAS (de rue des ACACIAS à rue E.VERNAY). / SAINT PIERRE CENTRE

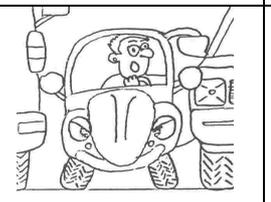
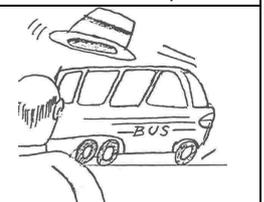
#### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
240 ml	Revêtement stabilisé. Présence de poteaux en milieu de cheminement (neuf unités) et reprendre revêtement meuble (entretien ou mise en place d'enrobé) Haies réduisant le passage à moins de 140 cm à partir du n°9 jusqu'à lotissement OPAC.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
75					1			

		
	X	

#### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Haie prenant la largeur.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

#### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	déplacer mobilier: 9 U Déplacer les candélabres (neuf unités). Réduire l'emprise des haies sur le domaine public, reprendre enrobé.	P3	27
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			27

#### DEROGATIONS

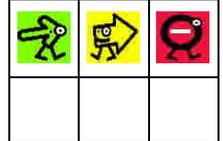
Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.2 - Chemin DU NAN / SAINT PIERRE CENTRE

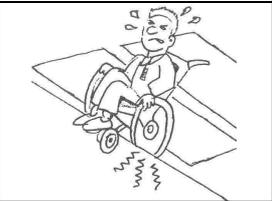
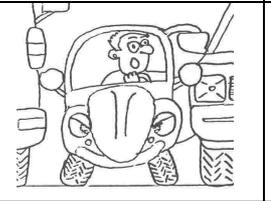
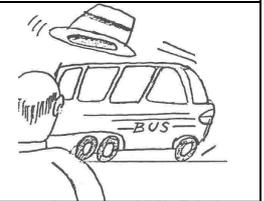
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
194 ml	Aucun cheminement sur une partie puis trottoir de 40 cm. Un passage protégé à réaliser au droit de l'avenue du 8 MAI et rue des ACACIAS.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
194					2			



### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Trottoir d'environ 40 cm.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 194 ml Réaliser un cheminement de 140 cm.	P3	29
Traversées	mise en place de bandes d'appel de vigilance: 2 U Réaliser un passage protégé au droit de l'avenue du 8 Mai et de la rue DES ACACIAS..	P3	2
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			31

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.3 - Lotissement l'OASIS / SAINT PIERRE CENTRE

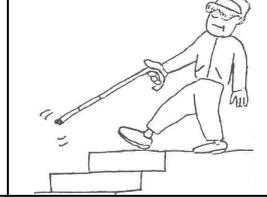
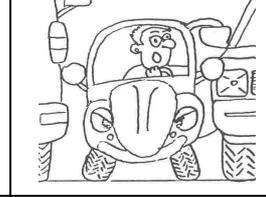
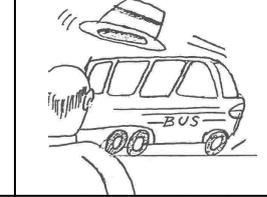
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
80 ml	Absence totale de cheminement.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
80								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Chemin lotissement					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 80 ml Réalisation d'un cheminement de 140 cm.	P3	12
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			12

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.4 - Rue AMELEE RONIN / SAINT PIERRE CENTRE

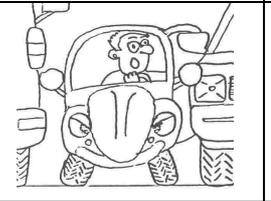
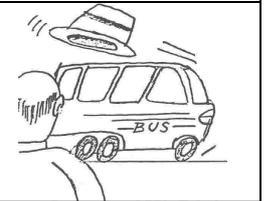
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
315 ml	Cheminement ponctuellement inférieur à 140 cm entre PETIT CASINO et n°15. Passage protégé non complet au droit salle M.GENIN.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
15					1			

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Cheminement inférieur à 140 cm.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 15 ml Elargir le cheminement à 140 cm.	P3	3
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Reprendre le passage protégé au droit salle M.GENIN.	P3	2
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			5

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.5 - Rue DE PICOUDON / SAINT PIERRE CENTRE

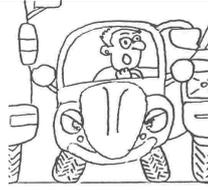
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
245 ml	<p>Zone côté mairie: Présence de trois poteaux vers n°11 et n°13.</p> <p>Il pourrait être judicieux de créer un passage protégé en milieu de rue vers n°17.</p> <p>Zone côté casino: Absence de cheminement.</p>

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
133								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	<p>reprise de la chaussée (Tlourds): 130 ml déplacer mobilier: 3 U Assurer un cheminement de 140 cm hors poteaux.</p> <p>Création d'un cheminement côté CASINO.</p>	P3	18
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			18

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.6 - Rue DES ACACIAS / SAINT PIERRE CENTRE

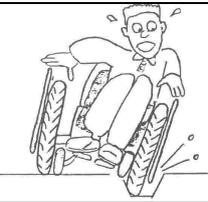
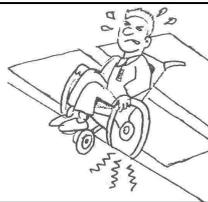
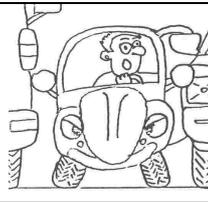
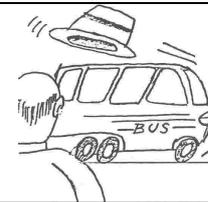
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
390 ml	Absence de cheminement de 140 cm (trottoirs inférieurs à 1.00 ml).

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
390								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 390 ml Réalisation d'un cheminement de 140 cm d'un côté de la voirie.	P3	55
Traversées	mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Au droit rue E.VERNAY	P3	1,5
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			56,5

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.7 - Rue des ROSES / SAINT PIERRE CENTRE

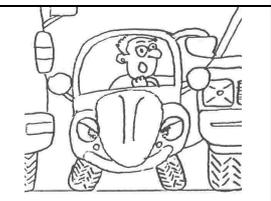
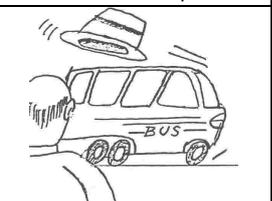
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
360 ml	Cheminement inférieur à 140 cm des deux côtés.  Passage protégé non correct au droit chemin de la Madone.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
360					1			

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Troitoir rue des roses.	Au droit Madone.				
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 360 ml Réaliser un cheminement.	P3	49
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Passage protégé à assurer.	P3	2,5
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			51,5

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.8 - Rue du Cloître / SAINT PIERRE CENTRE

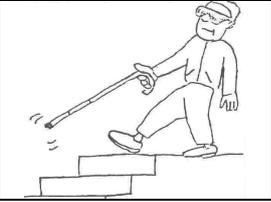
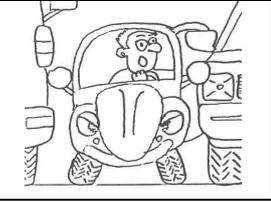
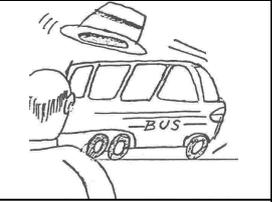
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
450 ml	Absence de cheminement correct jusqu'au n°15.  Trottoir satisfant ensuite jusqu'à A.RONIN (repérer en vert sur les documents graphiques).

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
260								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 260 ml Cheminement à réaliser de rue du Stade à n°15	P3	35
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			35

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.9 - Rue EMILE VERNAY / SAINT PIERRE CENTRE

### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
539 ml	<p>Côté Pairs :</p> <p>Présence de poteaux (cinq unités) entre N°60 et 14.</p> <p>Présence de grilles (devant n°60 et 32)</p> <p>Cheminement inférieur à 140 cm au droit n°36 et du n°14 à n°10, puis au droit rue du STADE.</p> <p>Absence de places réservées finies sur les stationnements place de l'église.</p> <p>Passages protégés finissant sur des bordures ou avec absence de revêtement podo tactile et d'appel de vigilance.</p>

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
50					4		1	

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Vers église.			Place église		
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 50 ml déplacer mobilier: 5 U Reprendre les linéaires inférieurs à 140 cm. Déplacer les poteaux en milieu de cheminement. Changer les grilles d'une dimension supérieure à 20 mm.	P3	265
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 4 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 4 U Abaisser les trottoirs et réaliser des appels de vigilance.	P3	4
Escaliers			0
Stationnements	Reprendre enrobé et peinture au sol.	P3	2
Arrêts transports			0
Total			271

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.2.10 - Rue FRINDEAU / SAINT PIERRE CENTRE

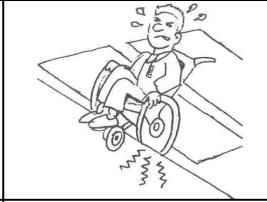
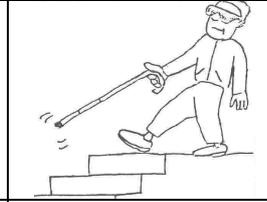
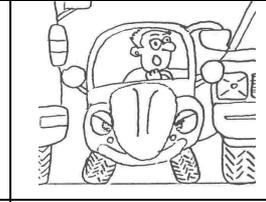
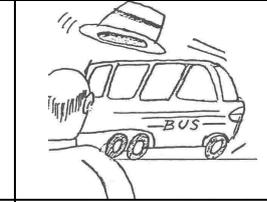
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
915 ml	Cheminement inférieur à 140 cm entre n°91 et n°73 en raison des poteaux (sept unités), sur 15 ml au droit du n°65 à N°53.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
30								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Début de Rue.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 15 ml déplacer mobilier: 7 ml Déplacer les poteaux gênants puis élargir le cheminement entre 65 et 53.	P3	96
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Réaliser un passage protégé complet vers chemin de SATOLAS.	P3	2
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			98

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

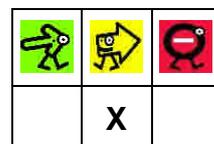
### 5.3 Zone LA MADONE/LES FLACHES

#### 5.3.1 - Chemin de LA BOUVIERE / Zone LA MADONE/LES FLACHES

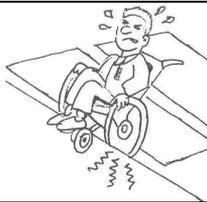
##### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
1820 ml	Absence de cheminement (allée DES OLAGNIERS à CASINO). Véhicules JDM garés sur voie (au droit chemin de SATOLAS) Présence de tampons défoncés au droit CASINO. Présence de poteaux au droit services techniques. Dévers devant n°17.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
700								



##### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Cheminement sans finition.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

##### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 700 ml Réaliser une finition enrobé vers allée des olagniers. Reprendre les zones de cheminement inexistant (cheminement de 140 cm). Assurer un passage de 140 cm au droit des services techniques (poteaux).	P3	91
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
		Total	91

##### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.3.2 - Chemin de la MADONE (totalité) / Zone LA MADONE/LES FLACHES

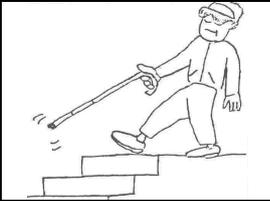
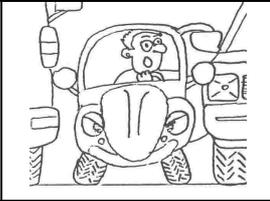
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
630 ml	Cheminement inférieur à 140 cm entre n°26 et n°30. Passage protégé non réglementaire (hauteur trottoir). Absence de cheminement après n°46. Présence d'un poteau entre n°46 et route de Givors.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
615					1			

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
N°46.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 120 ml Réaliser un cheminement.	P3	19
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U		2,5
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			21,5

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

### 5.3.3 - Chemin de SATOLAS (de Croix à chemin de LA BOUVIERE). / Zone LA MADONE/LES FLACHES

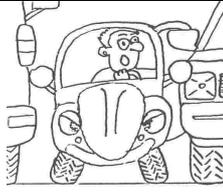
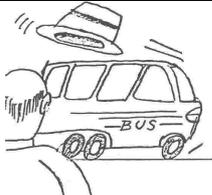
#### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
133 ml	Présence de poteaux et feu tricolore en milieu de cheminement au droit RD 149. Enrobé dégradé et présence de boules vers n°5.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
25					1			

		
	X	

#### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Poteaux et boule au droit RD.					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

#### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlegers): 25 ml déplacer signalisation: 3 U Reprendre enrobé dégradé.  Déplacer les poteaux et signalisation en plein milieu de cheminement.	P3	14
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Faire un abaissé de trottoir, appel de vigilance à mettre.	P3	1,5
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
		Total	15,5

#### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

### 5.3.4 - Rue du stade / Zone LA MADONE/LES FLACHES

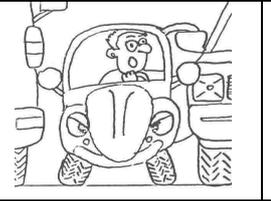
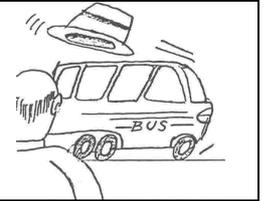
#### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
640 ml	<p>Enrobé dégradé au droit rue du cloître jusqu'à n°24. Présence de cinq grilles entre n°24 et n°12. Présence de poteaux candélabres au droit n°12. Absence de cheminement entre tabac et rue E.VERNAY. Présence d'un feu tricolore au droit RD149. Seul le trottoir opposé au stade pourra être traité comme cheminement.</p> <p>Le linéaire au droit rue E.VERNAY est indiqué en rouge sur les plans car aucune séparation entre véhicules et piétons n'est existante.</p>

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
50								

		
	X	

#### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

#### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	<p>prise de la chaussée (Tlourds): 50 ml Reprendre enrobé dégradé.</p> <p>Déplacer les candélabres au droit n°12, ranger les poubelles de côté. Déplacer le feu tricolore.</p>	P3	16
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			16

#### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif
Dérogation possible en fin de rue de tabac à E.VERNAY en raison de la présence des façades des bâtis rendant techniquement impossible sans démolition la réalisation d'un cheminement de 140 cm.

## 5.5 Zone MOLLET/COMPAGNON

### 5.5.1 - Chemin de CHAMP LAURENT / Zone MOLLET/COMPAGNON

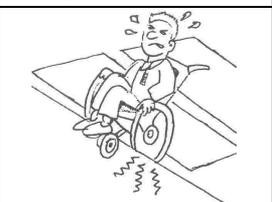
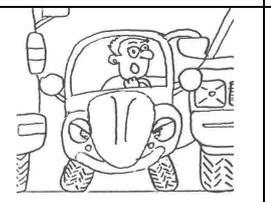
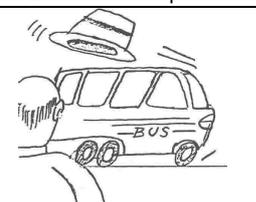
#### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
120 ml	Absence de cheminements.

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
120								

		
	X	

#### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports
				

#### Légende des obstacles

A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

#### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 120 ml Réaliser un cheminement.	P3	14
Traversées			0
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports			0
Total			14

#### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif

## 5.5.2 - Chemin du COMPAGNON / Zone MOLLET/COMPAGNON

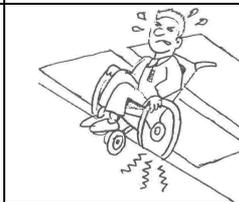
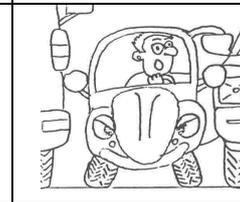
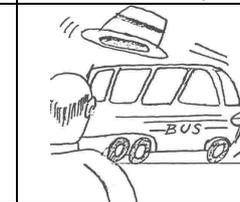
### CONSTAT

Longueur de la rue	Commentaires
850 ml	<p>Cheminement en stabilisé (côté rd149), jusqu'à F.BOIS.</p> <p>Cheminement inférieur à 140 cm entre chemin sous les vignes et F.BOIS, haie prend sur cheminement au niveau n°8.</p> <p>Arrêt de bus à aménager.</p> <p>Absence de cheminement des "jardins de saint pierre" jusqu'à RAJAT.</p> <p>Passage protégé au droit du lotissement des "jardins de saint pierre" .</p> <p>Présence de poteau devant n°6.</p> <p>Présence de grilles et dévers.</p>

Obstacles constatés vis-à-vis de l'accessibilité								
A1 (ml)	A2 (ml)	A3 (ml)	A4 (ml)	A5 (ml)	B (U)	C (U)	D (U)	E (U)
400								

		
	X	

### REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

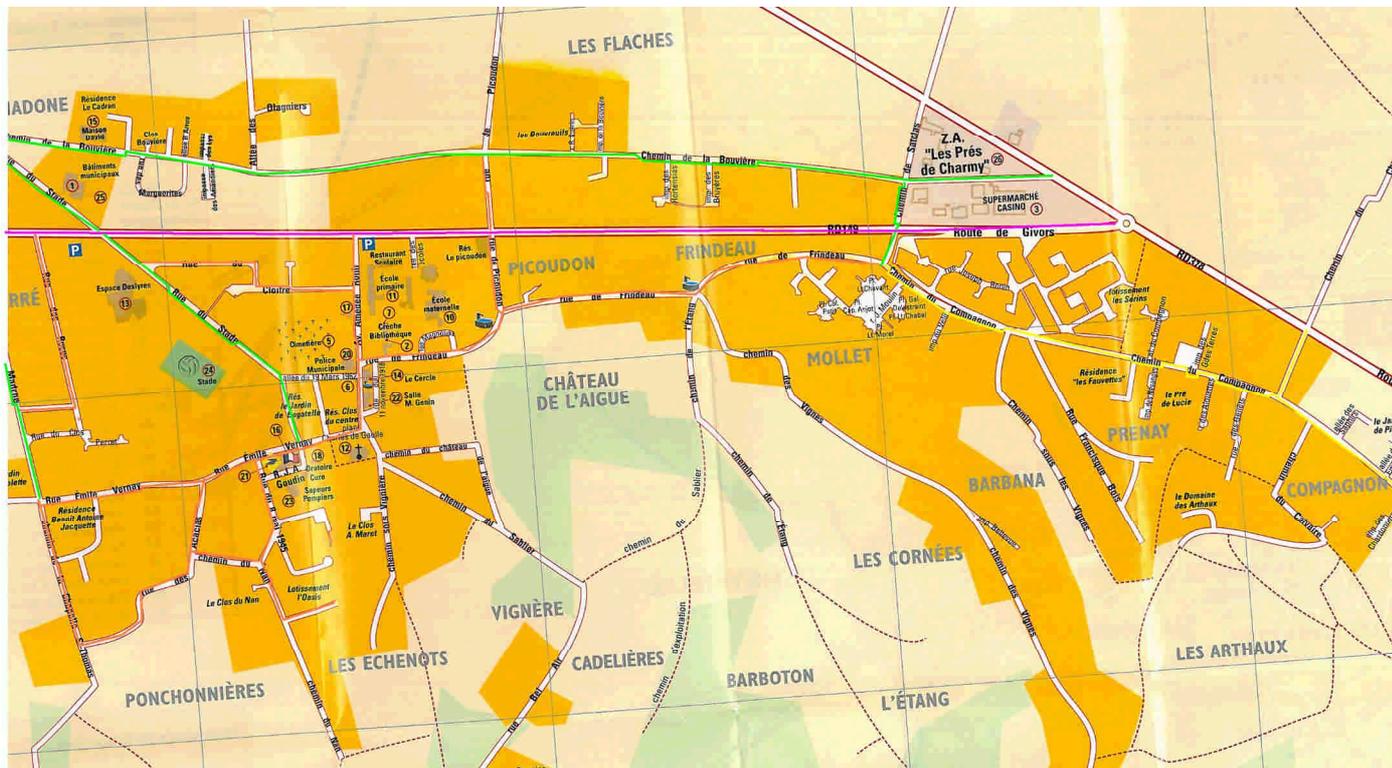
A : Cheminements	B : Traversées	C : Escaliers	D : Stationnements	E : Arrêts transports	
					
Légende des obstacles					
A1	Cheminements : Largeur	A4	Cheminements : Dévers	C	Escaliers
A2	Cheminements : Pente	A5	Cheminements : Sol	D	Stationnements
A3	Cheminements : Ressauts	B	Traversées de voies	E	Arrêts transports

### PISTES D'ACTION

Obstacle	Préconisation	Priorité	Coût (k€)
Cheminements	reprise de la chaussée (Tlourds): 400 ml Cheminement à réaliser, stabilisé à effectuer.	P3	60
Traversées	refaire l'abaissé de trottoir: 1 U mise en place de bandes d'appel de vigilance: 1 U Passage protégé à réaliser.	P3	2
Escaliers			0
Stationnements			0
Arrêts transports	reprendre la hauteur du trottoir: 1 U déplacer le mobilier: 1 U		3
Total			65

### DEROGATIONS

Obstacle, dérogation et motif



- Zone RD 149 : Fuschia
- Zone LA MADONE LES FLACHES : Verte
- Zone SAINT PIERRE CENTRE : Orange
- Zone MOLLET COMPAGNON : Jaune

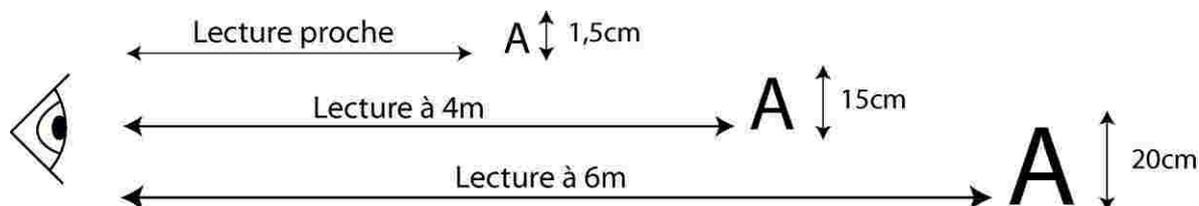
## ANNEXE : signalétique et feux tricolores

L'objet des annexes suivantes est de préciser et d'illustrer les directives réglementaires issues de l'arrêté du 15 janvier 2007 et relatives à la signalétique et aux feux tricolores de la commune.

### Annexe 1 : signalétique

#### Accès aux déficients visuels : lisibilité

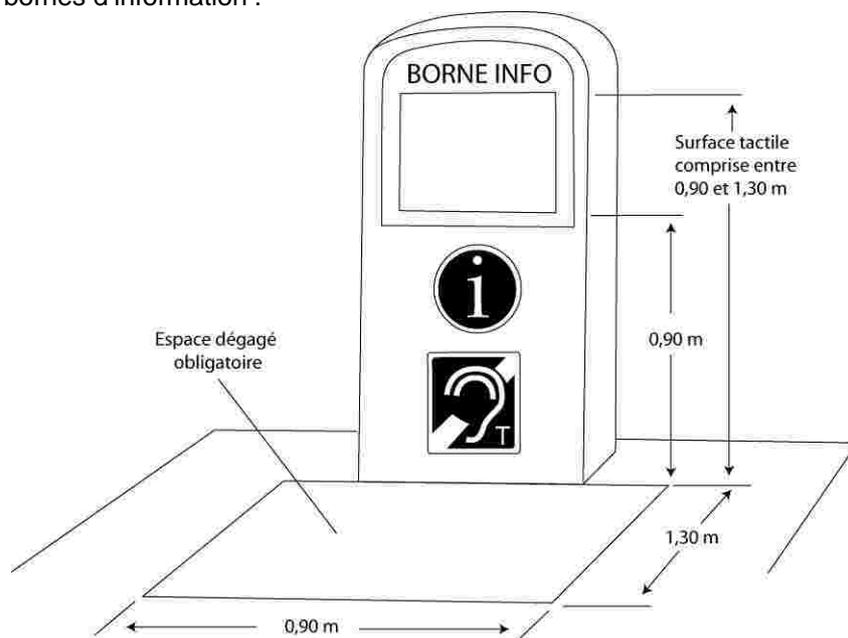
« Les informations visuelles apposées sur le mobilier urbain et destinées à l'indication des lieux ou à l'information du public peuvent être doublées par un signal sonore. Les informations visuelles sont facilement compréhensibles, lisibles en toutes conditions, y compris d'éclairage, visibles en position debout comme en position assise et contrastées par rapport au fond [...]. Les caractères ont une hauteur de 1,5 centimètre au minimum pour une lecture proche, de 15 centimètres pour une lecture à 4 mètres et de 20 centimètres pour une lecture à 6 mètres. »



### Accès aux déficients moteurs et auditifs

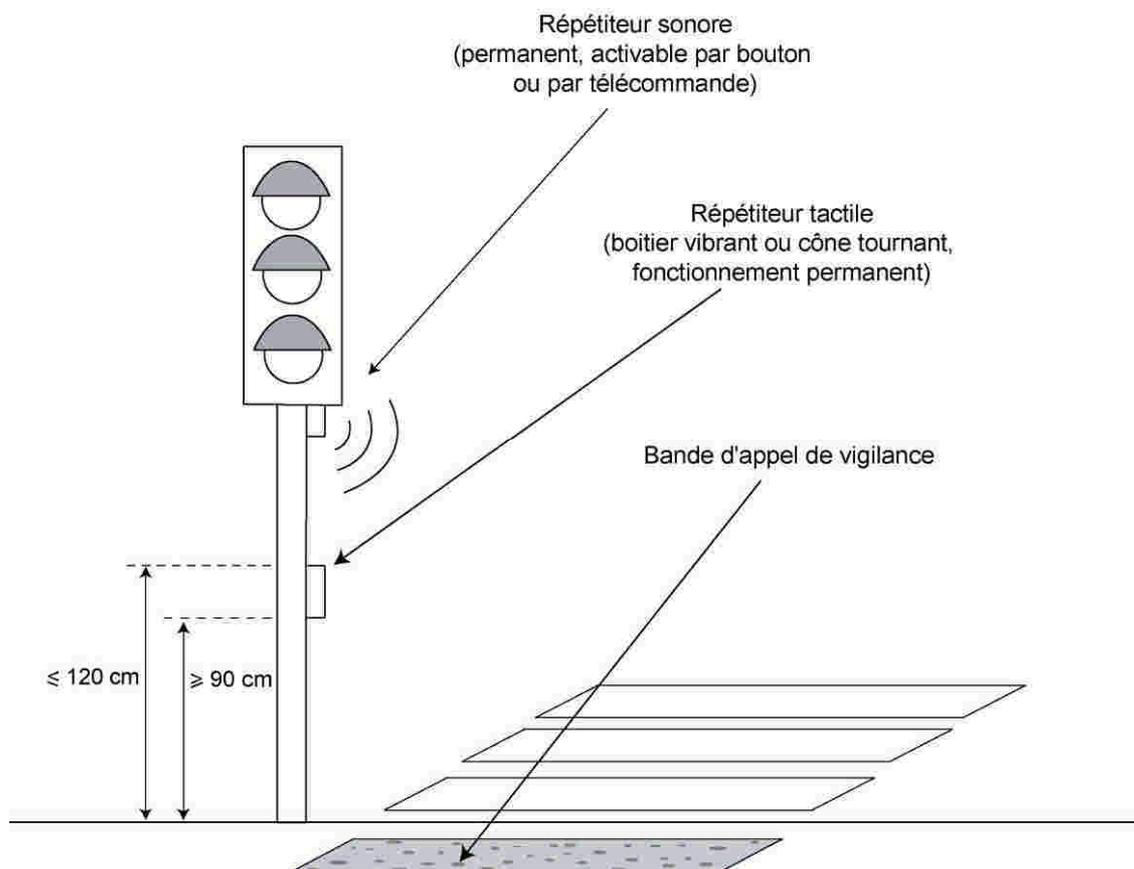
« Lorsque le système d'information comporte des commandes, leur surface de contact tactile est située entre 0,90 mètre et 1,30 mètre du sol. Ces éléments sont identifiés par un pictogramme ou une inscription en relief. Le dispositif peut être atteint par une personne en fauteuil roulant, un espace d'au moins 0,90 mètre par 1,30 mètre en permettant l'usage sans danger. Lorsque des messages sonores doublent les messages visuels, ils sont délivrés par un matériel permettant à une personne présentant une déficience auditive de les comprendre. »

Exemple pour les bornes d'information :



## Annexe 2 : feux de circulation permanents

« Les signaux pour les piétons associés aux feux de signalisation lumineuse sont complétés par des dispositifs sonores ou tactiles conformes à l'arrêté du 21 juin 1991 susvisé, et notamment aux dispositions de l'article 110.2 de l'instruction interministérielle de signalisation routière, sixième partie (Feux de circulation permanents), et aux normes en vigueur. »



### Choix du système de répétiteur

	Répétiteur tactile	Répétiteur sonore
Avantages	Faible gêne sonore pour les riverains	Pas de problème de repérage du système
	Pas d'activation nécessaire du fait de son fonctionnement permanent	Aide à la localisation de la traversée
Inconvénients	Difficulté de repérage du dispositif par les mal voyants	Gêne sonore pour les riverains, surtout si le fonctionnement est permanent
	Problème d'utilisation simultanée si plusieurs mal voyants sont présents en même temps	Risque de mauvaise audibilité du signal en cas de fort bruit ambiant
		Risque de confusion en cas d'implantation de plusieurs feux proches les uns des autres